

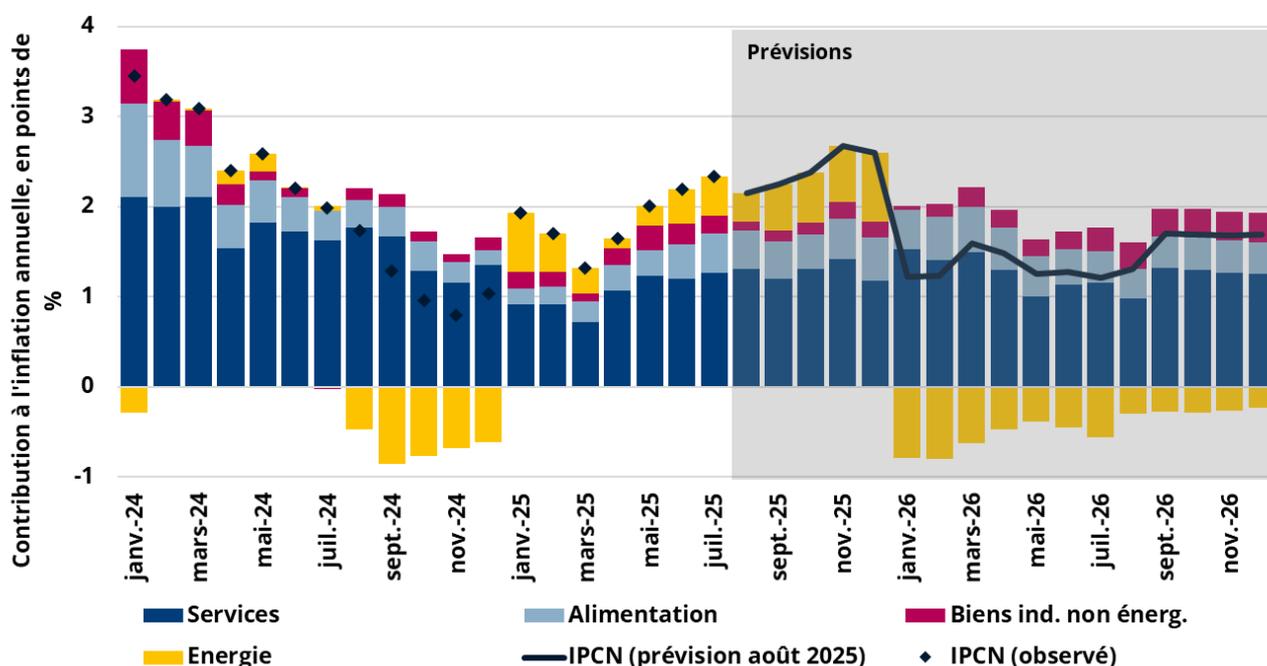


Prévision d'inflation

2.1% POUR 2025 ET 1.4% POUR 2026

La progression des prix à la consommation au Luxembourg a été relativement soutenue au 2^e trimestre 2025, augmentant mécaniquement la prévision d'inflation pour l'année en cours. Les mesures de stabilisation des prix de l'électricité contribueraient, en revanche, à abaisser les prévisions pour 2026. Le STATEC prévoit une inflation de 2.1% pour cette année et de 1.4% pour 2026, sous réserve qu'un repli des cours énergétiques se matérialise effectivement et que la vigueur de l'euro perdure. La prochaine tranche indiciaire reste prévue pour le 3^e trimestre 2026.

TAUX D'INFLATION ANNUEL ET CONTRIBUTIONS



Source : STATEC (prévisions du 06/08/2025)

L'inflation annuelle est remontée à 2.3% en juillet, son niveau le plus haut depuis plus d'un an. L'inflation des services est restée à son niveau de juin (+2.4% sur un an en juillet) après avoir été soutenue par l'indexation des salaires en mai (+2.6%), tandis que celle de l'alimentation s'est renforcée (+2.5% en juillet contre +2.2% en juin 2025) dans un

contexte de pressions croissantes sur les prix à la production¹. L'inflation annuelle sous-jacente² affiche +2.4% en juillet (contre +2% un an plus tôt).

Sous l'influence des tensions géopolitiques au Proche et Moyen Orient, le prix du Brent a interrompu sa tendance baissière du printemps. Le prix de l'or noir a ainsi augmenté en juin (+9% sur un mois³), la hausse se transmettant aux prix de la plupart des produits pétroliers au Luxembourg en juillet (+2.1% sur un mois, après +1.4% en juin). Cela a renforcé la pression sur les prix de l'énergie (+5.9% sur un an en juillet, contre +0.8 % un an plus tôt).

A l'échelle de la zone euro, l'inflation reste stable à 2.0% selon une première estimation de juillet (contre 2.6% un an plus tôt) confirmant un tassement autour de la cible de la BCE. Cette stabilité apparente résulte principalement des prix de l'énergie en recul depuis mars (-2.5% sur un an en juillet) compensant la progression des autres postes de dépenses. En effet, les prix de l'alimentation demeurent dynamiques avec +3.3% sur un an (contre +3.1% en juin), les prix des services affichent une inflation annuelle de +3.1% en juillet (après +3.3% en juin), et les prix des biens industriels hors énergie conservent une progression annuelle timide avec +0.8% (contre +0.5% en juin).

Accord des droits de douane UE – Etats-Unis: moins d'incertitude sur l'inflation en zone euro ?

Les principales institutions internationales anticipent en moyenne une inflation en zone euro proche des 2% en 2025 et 2026. Pour 2025, les prévisions se situent dans une fourchette allant de 2.0% (Oxford Economics) à 2.2% (OCDE). Pour 2026, l'inflation prévue s'inscrit dans une fourchette de 1.7% (Oxford Economics) à 2.0% (OCDE), les prévisions étant ainsi révisées à la baisse par rapport au 2^e trimestre 2025, en grande partie en raison du raffermissement de l'euro.

Les projections d'Oxford Economics de juillet 2025, alimentant la prévision actuelle du STATEC, revoient l'hypothèse sur le prix du Brent, à 70 USD/baril en 2025 et à 64 USD/baril en 2026 (contre 67 USD/baril précédemment) traduisant une dégradation des perspectives de l'économie mondiale. Par ailleurs, reflétant la politique économique de l'administration Trump, Oxford Economics prévoit une forte dépréciation du taux de change de l'USD par rapport à l'EUR à 1.13 USD/EUR en 2025 et 1.16 USD/EUR en 2026 (contre 1.09 USD/EUR et 1.10 USD/EUR précédemment). Cette dépréciation favoriserait davantage le repli des prix pétroliers en Europe en 2026.

L'accord commercial entre l'UE et les Etats-Unis, annoncé le 27 juillet, devrait fixer un taux maximal unique et global de 15% pour les droits de douane perçus par les États-Unis sur les marchandises originaires de l'Union européenne, soit la moitié des 30% initialement annoncés par Washington. L'absence de représailles similaires de la part de l'UE – le projet de surtaxes portant sur 93 milliards d'euros d'importations américaines ayant été abandonné – dissipe l'essentiel des incertitudes qui planaient sur le surcroît d'inflation que l'escalade tarifaire aurait pu déclencher.

L'inflation s'établirait sous la cible de 2% au Luxembourg en 2026

Au Luxembourg, la récente indexation automatique des salaires a contribué à la hausse des prix des services. L'inflation devrait encore progresser au cours des prochains mois, reflétant le renforcement des effets de base positifs sur l'énergie et, à une moindre échelle, de l'alimentation sur la fin de l'année. L'inflation plus soutenue qu'anticipé au deuxième trimestre de 2025, ainsi que la baisse moins prononcée du prix des produits pétroliers, mènent le STATEC à réviser sa prévision d'inflation pour cette année à 2.1% (contre 1.9% précédemment).

¹ Hausse des coûts des matières premières agricoles, augmentation des coûts de production (prix des engrais et alimentation animale) et événements climatiques.

² Au Luxembourg, l'indice sous-jacent est un sous-agrégat de l'indice général des prix excluant les produits pétroliers ainsi que d'autres produits dont les prix sont directement liés aux marchés internationaux. L'électricité en revanche fait partie de l'indice sous-jacent.

³ Le prix du pétrole brut coté en USD a augmenté de +11% en juin, la dépréciation du dollar par rapport à l'euro limitant la hausse exprimée en EUR à 9%.

Pour 2026, la baisse prévue des prix du pétrole ainsi que les mesures annoncées récemment⁴ sur le prix de l'électricité (correspondant à une baisse de 9% en 2026 comparé à 2025), devraient faire reculer l'inflation énergétique à -6.8% en 2026 (contre +4.2% précédemment⁵), ce qui se traduirait par une inflation de 1.4% en 2026⁶. L'inflation des services serait de 2.3% en 2025 et de 2.5% en 2026, celle de l'alimentation serait de 2.0% en 2025 avant d'augmenter à 2.3% en 2026. Selon ces prévisions (qui constituent le scénario central du STATEC), la prochaine indexation des salaires demeure prévue au 3^e trimestre 2026.

PREVISIONS SELON DES HYPOTHESES ALTERNATIVES SUR LES PRIX DE L'ENERGIE

| | Prévisions | | | | | |
|---|---|---------|--------------|---------|---------------|---------|
| | Scénario central | | Scénario bas | | Scénario haut | |
| | 2025 | 2026 | 2025 | 2026 | 2025 | 2026 |
| | Variation annuelle en %, sauf mention contraire | | | | | |
| Inflation (IPCN) | 2.1 | 1.4 | 2.0 | 1.0 | 2.2 | 2.1 |
| Inflation sous-jacente* | 2.2 | 1.8 | 2.2 | 1.8 | 2.2 | 1.9 |
| Services | 2.3 | 2.5 | 2.3 | 2.5 | 2.3 | 2.5 |
| Alimentation | 2.0 | 2.3 | 2.0 | 2.3 | 2.0 | 2.4 |
| Biens ind. non éner. | 0.4 | 0.7 | 0.4 | 0.7 | 0.4 | 0.7 |
| Energie | 6.2 | -6.8 | 4.8 | -12.5 | 8.3 | 2.1 |
| Produits pétroliers** | -0.1 | -5.9 | -2.1 | -13.4 | 2.6 | 5.6 |
| Cote d'application | 1.7 | 1.9 | 1.7 | 1.4 | 1.7 | 2.5 |
| Cote d'application (Indice 100 au 1.1.1948) | 960 | 978 | 960 | 974 | 960 | 984 |
| Prix de l'électricité (EUR/MWh)*** | 284 | 258 | 284 | 255 | 284 | 264 |
| Prix du gaz (EUR/MWh)*** | 97 | 92 | 95 | 85 | 99 | 99 |
| Prix du Brent (USD/baril) | 70 | 64 | 65 | 47 | 75 | 89 |
| Taux de change USD/EUR | 1.13 | 1.16 | 1.13 | 1.16 | 1.13 | 1.16 |
| Indexation des salaires | Mai 2025 | 2026 T3 | Mai 2025 | 2026 T4 | Mai 2025 | 2026 T2 |

Source : STATEC (prévisions du 06/08/2025)

* Au Luxembourg, l'inflation sous-jacente inclut le prix de l'électricité.

** Ces prévisions intègrent une majoration de la taxe CO₂ de 5 EUR / tCO₂e en 2026.

*** Prix moyens TTC pour un client résidentiel au Luxembourg avec une consommation annuelle de 2 426 m³ de gaz et 3 901 kWh d'électricité. Ces prix sont calculés en supposant i) pour le gaz: des tarifs d'utilisation du réseau augmentant en 2026 au même rythme qu'en 2025, ii) à partir des hypothèses du ministère de l'Économie, pour l'électricité: à partir de 2026, un retour de la contribution au mécanisme de compensation à 0 EUR / kWh ainsi qu'une baisse des tarifs d'utilisation du réseau de 35% en 2026 par rapport à 2025.

Deux scénarios alternatifs de prix énergétiques

Deux scénarios alternatifs sont établis à partir des déviations historiques sur les marchés de l'énergie de l'électricité, du gaz et du prix du pétrole Brent (ce dernier se répercutant sur les prix des carburants et du mazout de chauffage). Tenant compte des mesures en place (et notamment d'un prix identique dans les différents scénarios pour l'électricité en 2025), les scénarios haut et bas pour l'électricité ne divergent que pour l'année 2026. Le scénario haut

⁴ Annonces faites lors de la déclaration de politique générale sur l'état de la nation du 13 mai 2025 et projet de loi du Conseil de gouvernement du 24 juillet 2025. Les mesures incluent une contribution étatique de 150 millions d'euros aux coûts d'utilisation des réseaux ainsi qu'une contribution de 120 millions d'euros au système du mécanisme de compensation pour l'année 2026.

⁵ Par rapport aux dernières prévisions du STATEC, issues de la Note de conjoncture 1-2025, l'hypothèse relative aux coûts de réseau est donc inférieure de 3.9 centimes EUR/kWh (cf. Projet de loi 6922MLE – Commentaire des articles, *Ad Article 2*) et celle relative au mécanisme de compensation inférieure de 3.63 centimes EUR/kWh (retombant à 0 EUR/kWh au lieu de son niveau de 2021 de 3.63 centimes EUR/kWh). Cependant les effets exacts sur la tarification de 2026 concernant l'utilisation des réseaux de l'électricité ne pourront être évalués qu'à l'automne, une fois la procédure réglementaire de détermination des tarifs achevée.

⁶ Sans mesures sur les prix de l'électricité, l'inflation pour 2026 serait supérieure de +0.5 point de %, soit à 1.9% – niveau prévu par le STATEC dans la Note de conjoncture 1-2025.

suppose qu'en 2026 le prix du gaz se stabiliserait, celui du Brent connaîtrait une hausse de 18% et celui de l'électricité une baisse de 7%. Le scénario bas anticipe une baisse plus prononcée du prix de l'électricité (-10%), du gaz (-11%) ainsi que du Brent (-27%) en 2026. Dans le scénario haut, la prochaine tranche indiciaire serait payée déjà au 2^e trimestre 2026. Le scénario bas anticipe une indexation seulement au 4^e trimestre 2026.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par **Jill Schaul et Gabriel Gomes**.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

